

CONSEIL MUNICIPAL DU 1^{er} AOÛT 2013

Date de convocation : 26 juillet 2013

Affichage : 06 août 2013

Conseillers en exercice : 10

Présents : 6

Votants : 6

Présents : Mmes et MM. Martine HOUSSAYE, Maire, Claude CHERET, 1^{er} Adjoint ;
Françoise HAMON, Odile HENRY, Richard GUIA, Jean-Claude HAMON.

Absents : Mme Lydie HAMON excusée, MM. Aymeric de CHASTEIGNER, François LUTZ, Philippe VERSAVEL, excusés.

Mme HENRY Odile a été élue secrétaire.

Le premier août deux mil treize, vingt heures trente, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Madame Martine HOUSSAYE, Maire.

MISE EN SÉCURITÉ DE LA COUR DE L'ÉCOLE : Madame le Maire explique la nécessité de changer la clôture séparant le jardin de l'appartement et la cour de l'école, un devis a été demandé à l'entreprise Clôtures Bataille.

Après avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité des membres présents,

ACCEPTE le devis de Clôtures Bataille d'un montant de 2 329,00 € HT (2 785,48 € TTC)

DIT que cette somme sera prélevée sur le compte 2315 (travaux de sécurisation)

MODIFICATIONS BUDGÉTAIRES : Madame le Maire expose au Conseil Municipal que des ajustements doivent être effectués sur le budget primitif 2013 par transfert de la somme de 2408,34 € prélevée sur le compte 678 (autres charges exceptionnelles) vers les comptes suivants:

| | |
|---|------------|
| 6132 (location immobilière) : | 260.00 € |
| 6135 (locations mobilières) : | 1 724,00 € |
| 616 (primes d'assurances) : | 57.16 € |
| 6454 (Cotisation aux ASSEDIC) : | 188,00 € |
| 6455 (Cotisation pour assurance du personnel) : | 179.18 |